



### SOMMAIRE

#### Fruits à pépins

- **Pommier poirier** : Tavelure – Oïdium – Feu bactérien - Carpocapse des pommes - Tordeuses de la pelure - Tordeuse orientale – Puceron cendré – Puceron lanigère – Puceron vert - Punaises – Cécidomyie des feuilles
- **Poirier** : Psylle – Cèphe du poirier

#### Fruits à noyau

- **Pêcher** : Oïdium - Puceron vert – Tordeuse orientale – Cochenille blanche du mûrier
- **Prunier** : Carpocapse des prunes – Puceron vert – Phytomyces - Rouille - Tavelure

#### Kiwi

- *Pseudomonas syringae* pv. actinidiae – Cochenille blanche du mûrier

#### Tous fruitiers

- Acariens rouges – Cochenilles - *Drosophila suzukii* - Grêle

**Directeur de publication :**  
Dominique Graciet,  
Président de la Chambre régionale  
d'agriculture d'Aquitaine  
Cité mondiale  
6, Parvis des Chartrons  
33075 Bordeaux cedex  
Tél. 05 56 01 33 33  
Fax 05 57 85 40 40  
<http://www.aquitainagri.org/>

**Supervision :**  
DRAAF / Service Régional de  
l'Alimentation Aquitaine  
51, rue Kiéser  
33077 Bordeaux cedex  
Tél. 05 56 00 42 03  
<http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine Arboriculture fruitière sont les suivantes :**

BIP, CDA17, CDA 24, CDA 47, CETA de Guyenne, EPLEFPA de Ste Livrade-sur-Lot, FDGDON 47, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, INVENIO, LDA 33, Les 3 domaines, Novagri, SICA Castang

**Le rédacteur du BSV Arboriculture fruitière est : FDGDON 47**

## Fruits à pépins

### Pommier Poirier

**Stades phénologiques :**

**Pommier** : stade I « nouaison » à J « grossissement des fruits ».

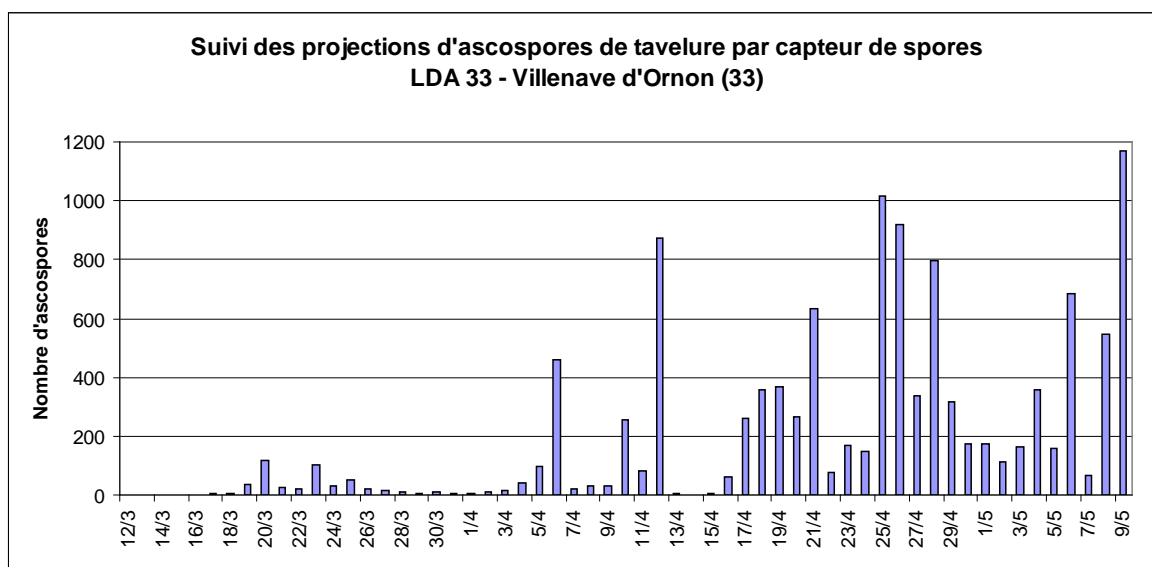
**Poirier** : stade J « grossissement des fruits ».

#### • Tavelure

Depuis le début de la semaine dernière, on observe de nouvelles sorties de taches sur arbres non traités ainsi que les premières taches en vergers. Ces symptômes sont à mettre en relation avec les contaminations qui se sont produites lors de l'épisode pluvieux qui a débuté le 17 avril.

D'après le modèle, les pluies orageuses qui sont intervenues entre le 3 et le 8 mai ont ponctuellement occasionné des contaminations (Cf. tableau page suivante) et ont donné lieu à des projections d'ascospores de l'ordre de 3 à 8% du potentiel annuel en fonction des secteurs.

Les suivis de projections d'ascospores réalisés en Gironde et en Lot-et-Garonne indiquent encore des projections importantes lors des dernières pluies.





## Arboriculture fruitière

Selon le modèle, la quantité de spores projetée à ce jour est de l'ordre de 95% du potentiel annuel et le stock de spores projetables progresse maintenant plus lentement (0.2% par jour).

**Les prochaines pluies pourront encore donner lieu à des projections significatives et engendrer des contaminations si les conditions de température et de durée d'humectation sont réunies.**

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des vergers vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation, des pluies annoncées et de la présence éventuelle de taches sur les parcelles.

**Données de modélisation d'après le modèle MELCHIOR (période du 3/05 au 14/05)**

Station Météo	Date	Pluie mm	% spores projetées	Date de début de contamination	Date de fin de contamination	Niveau de risque	
47	Béquin	03-mai	0.5	2.3	4/05 à 2h	5/05 à 6h	Assez grave
		04-mai	11.5	0.34	5/05 à 17h	6/05 à 13h	Léger
		05-mai	1.5	0.2	6/05 à 22h	7/05 à 8h	Nul
		06-mai	5.5	0.1	8/05 à 6h	9/05 à 6h	Assez grave
		08-mai	10.5	0.25			
	Frégimont	03-mai	1	2.48	4/05 à 1h	5/05 à 9h	Grave
		04-mai	12	0.32	5/05 à 16h	7/05 à 5h	Assez grave
		05-mai	6.5	0.2	8/05 à 5h	9/05 à 2h	Assez grave
		06-mai	2.5	0.11			
		08-mai	12.5	0.24			
	Sainte Bazeille	03-mai	1.5	2.64	3/05 à 9h	3/05 à 18h	Nul
		04-mai	5	0.43	4/05 à 7h	5/05 à 19h	Assez grave
		05-mai	1	0.25	6/05 à 7h	6/05 à 19h	Léger
		08-mai	5.5	0.37	8/05 à 6h	8/05 à 17h	Nul
	Sainte Livrade	03-mai	0.8	2.95	4/05 à 1h	5/05 à 6h	Assez grave
		04-mai	11	0.48	5/05 à 18h	6/05 à 10h	Léger
		05-mai	2.8	0.29	6/05 à 16h	7/05 à 7h	Nul
		06-mai	1.2	0.17	8/05 à 15h	9/05 à 4h	Léger
		07-mai	0.2	0.11			
	Saint Nicolas de la Balerne	03-mai	0.5	4.51	pas de données d'humectation		
04-mai		2	0.97				
05-mai		2.5	0.6				
08-mai		9	0.8				



# Arboriculture fruitière

Station Météo	Date	Pluie mm	% spores projetées	Date de début de contamination	Date de fin de contamination	Niveau de risque		
33	Les Leves	03-mai	1.5	2.49	3/05 à 24h	4/05 à 8h	Nul	
		04-mai	1	0.35	4/05 à 15 h	5/05 à 12h	Assez grave	
		05-mai	3.5	0.19	5/05 à 24h	6/05 à 8h	Nul	
		07-mai	0.5	0.2	7/05 à 4h	7/05 à 6h	Nul	
		08-mai	16	0.15	8/05 à 5h	8/05 à 15h	Nul	
	Parempuyre	03-mai	3	2.14	pas de données d'humectation			
		05-mai	1	1.01				
		07-mai	0.5	0.33				
		08-mai	6.5	0.12				
	Pompignac	03-mai	1.5	2.69	3/5 à 23h	4/05 à 6h	Nul	
		05-mai	2.5	0.61	7/05 à 1h	7/05 à 7h	Nul	
		07-mai	0.5	0.22	8/05 à 4h	8/05 à 9h	Nul	
		08-mai	5	0.14	8/05 à 20h	9/05 à 6h	Léger	
24	Bergerac	03-mai	0.8	4	3/05 à 22h	4/05 à 8h	Nul	
		04-mai	0.2	0.75	4/05 à 16h	4/05 à 22h	Nul	
		05-mai	2.4	0.45	6/05 à 23h	7/05 à 7h	Nul	
		06-mai	0.2	0.28	6/05 à 6h	6/05 à 8h	Nul	
		08-mai	2.2	0.3	8/05 à 21h	9/05 à 6h	Léger	
	Monbazillac	03-mai	1	0.46	pas de données d'humectation			
		04-mai	0.5	0.25				
		05-mai	0.5	0.13				
		06-mai	0.5	0.1				
		07-mai	0.5	0.11				
		08-mai	0.5	0.19				
	16	Le Tâtre	03-mai	4	5.18	3/05 à 19h	4/05 à 7h	Léger
			05-mai	0.5	1.66	5/05 à 10h	5/05 à 13h	Nul
08-mai			8.5	1	8/05 à 21h	9/05 à 7h	Léger	
17	Saint Quantin de Rançanne	03-mai	3	4.78	3/05 à 24h	4/05 à 6h	Nul	
		05-mai	5.5	1.45	4/05 à 23h	5/05 à 11h	Nul	
		07-mai	1.5	0.6	6/05 à 23h	7/05 à 7h	Nul	
		08-mai	10.5	0.19	8/05 à 3h	9/05 à 5h	Assez grave	
64	Jurançon	03-mai	1	2.81	pas de données d'humectation			
		04-mai	2.2	0.37				
		05-mai	1.6	0.2				
		06-mai	1.2	0.11				
		07-mai	1	0.1				
		08-mai	2.8	0.18				
		12-mai	0.2	1.29				
13-mai	0.2	0.32						

### • Oïdium

En parcelles sensibles, le pourcentage de rameaux présentant des symptômes augmente. **La période de pousse est une période à risque.**

La gestion de parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière. **Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints pour limiter les contaminations secondaires.**



# Arboriculture fruitière

### • Feu bactérien

Les conditions climatiques (températures élevées souvent supérieures à 24°C, pluies orageuses, grêle) enregistrées entre le 4 et le 12 mai ont été favorables à la bactérie. Selon les données de notre modèle de simulation, le risque d'infection est resté important durant cette période.

Les températures actuelles ne sont pas favorables mais les conditions climatiques annoncées pour la fin de semaine pourraient de nouveau être propices aux infections.

Les conditions climatiques deviennent favorables aux infections lorsque l'une des trois conditions suivantes est obtenue :

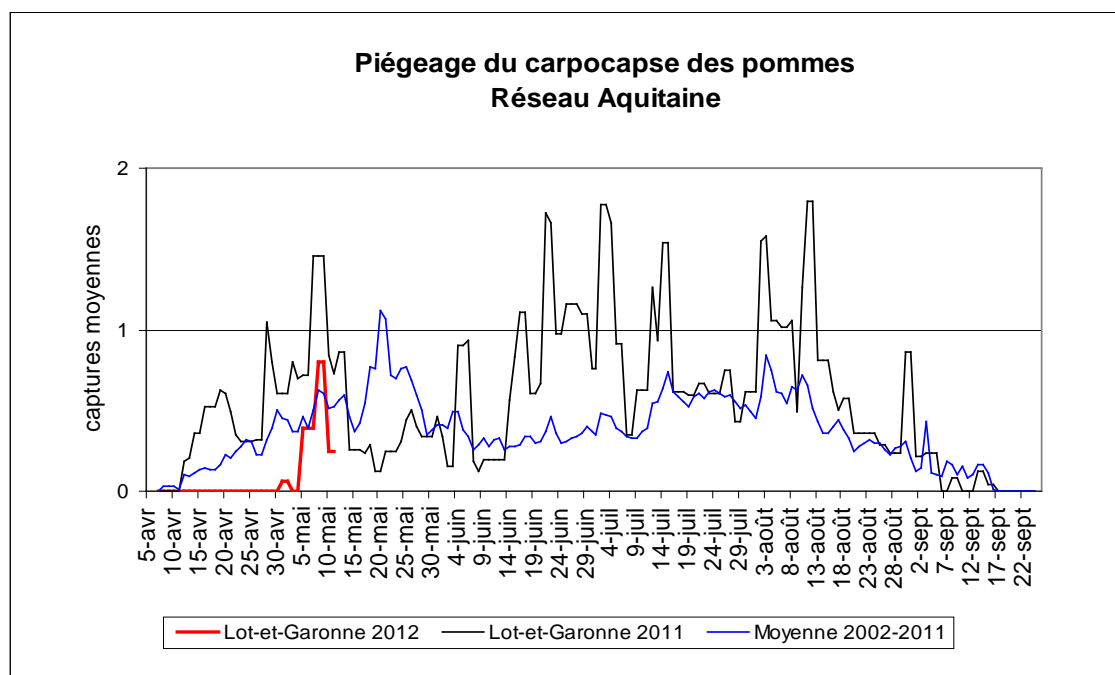
- Température maximale supérieure à 24°C
- Température maximale supérieure à 21°C et minimale supérieure à 12°C
- Température maximale supérieure à 18°C, minimale supérieure à 10°C et pluie supérieure à 2 mm.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière et/ou au cours des années passées, maintenez des contrôles visuels pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie. Les symptômes devront être supprimés le plus tôt possible après leur apparition en désinfectant régulièrement les outils de taille entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage (veillez à respecter la réglementation concernant la mise en œuvre de feux pour la destruction de ces végétaux), le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

*Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.*

### • Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, les captures se généralisent. En cage d'élevage, on observe une intensification des émergences depuis le milieu de la semaine dernière.

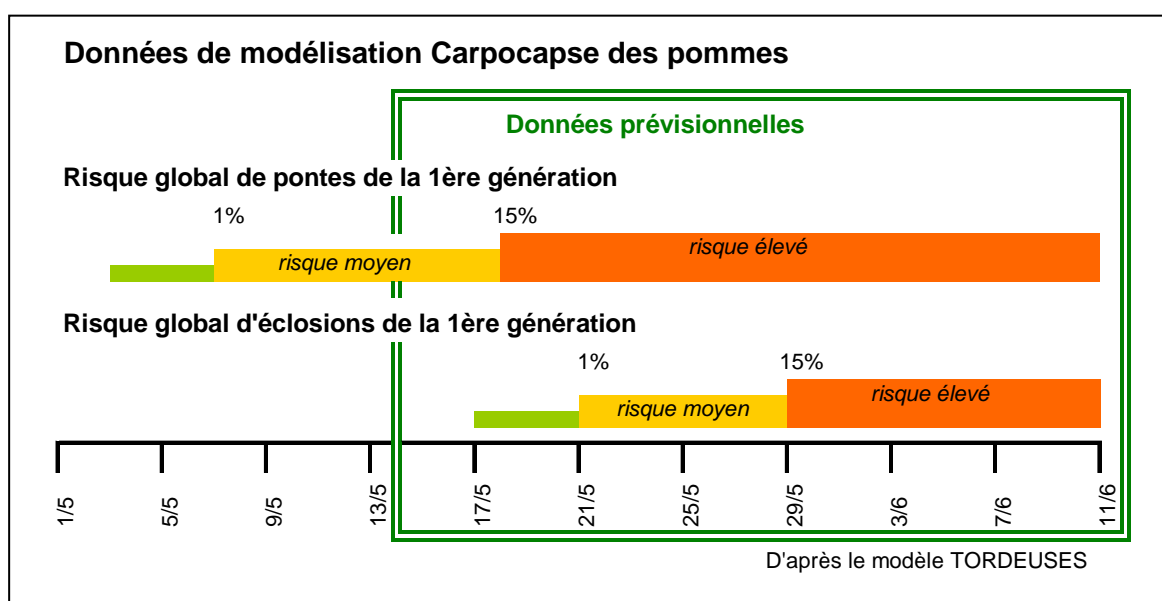






## Arboriculture fruitière

Selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 9% du potentiel de pontes de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (15 à 16°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes devraient s'intensifier à partir des 18-19 mai et les éclosions pourraient débuter à partir des 19-21 mai.



### • Tordeuses de la pelure

Les premiers papillons ont été capturés en fin de semaine dernière.

**Les seuils de nuisibilité, à partir du piégeage, sont :**

- Pour *Capua* : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé, le seuil de nuisibilité est de 5% d'organes attaqués (corymbes de fruits).

Dans les pièges à phéromones de ces tordeuses, un autre papillon, la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) peut être capturé. Elle n'est pas nuisible pour les arbres fruitiers et se différencie de *Pandemis heparana* par la couleur orangée du dessous de ces ailes. Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



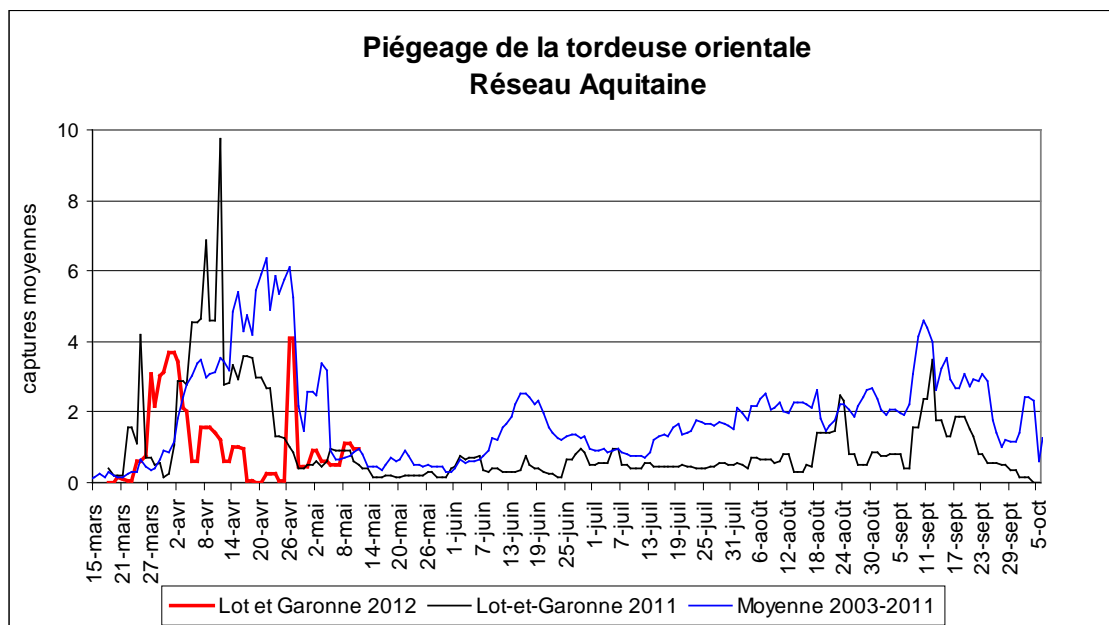
Tordeuse de l'œillet (à gauche)  
et Capua (à droite)  
(E. Marchesan - FDGDON 47)



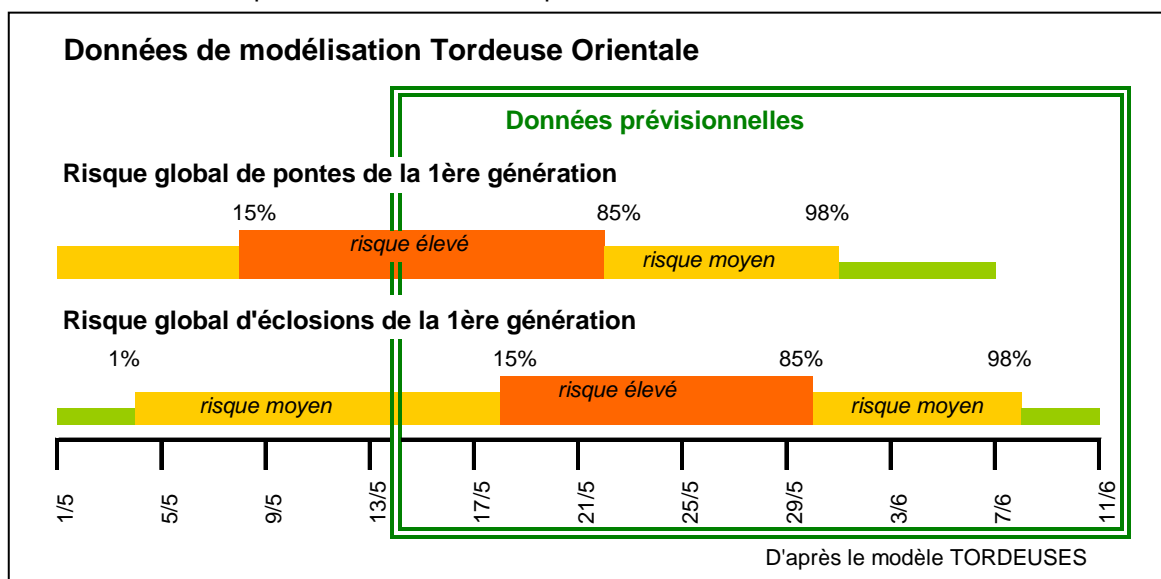
# Arboriculture fruitière

- **Tordeuse orientale**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont régulières.



Selon les données du modèle de simulation, à ce jour, 50 à 60% du potentiel de pontes et 4 à 10% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 20-23 mai et les éclosions pourraient s'intensifier à partir des 17-19 mai.





## Arboriculture fruitière

- **Puceron cendré**

Dans nos parcelles de référence la situation a été relativement saine jusqu'à début mai. On observe cependant quelques repiquages sur certaines parcelles depuis le début de la semaine dernière.

Il est important de réaliser des observations afin de déceler rapidement les premiers foyers avant apparition des enroutements. **La simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.**

- **Puceron lanigère**

En parcelle de référence, la colonisation des jeunes pousses par le puceron lanigère s'intensifie. L'auxiliaire *Aphelinus mali* semble reprendre son activité, la présence de quelques individus est observée depuis la semaine dernière.

**Le seuil de nuisibilité de ce puceron est de 10% de rameaux colonisés.** En présence d'*Aphelinus mali*, ce seuil peut être relevé.

- **Puceron vert**

Sur certaines parcelles, on observe la présence de pucerons verts sur jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

**Le seuil de nuisibilité est de 15% de pousses occupées pour le puceron vert du pommier *Aphis pomi*** (puceron de couleur verte avec cornicules, antennes et queue noires) et de **60% de bouquets fruitiers occupés pour le puceron vert migrant *Rhopalosiphum insertum*** (puceron vert clair avec les appendices de la même couleur que le corps).

- **Punaises**

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (cuvette avec méplats au fond) donnant un aspect bosselé au fruit. La gestion des parcelles est à réaliser en fonction des dégâts observés l'année précédente et/ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

- **Cécidomyie des feuilles**

Quelques dégâts de cécidomyies des feuilles sont observés sur poiriers et sur pommiers. Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte. Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroutées contenant ce ravageur.

## Poirier

- **Psylle**

En parcelles de référence, les dépôts d'œufs se sont intensifiés et les premières jeunes larves ont été observées en fin de semaine dernière. **La période à risque d'éclosions est en cours.**

A cette période de l'année, **le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves.** En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.





## Arboriculture fruitière

### • Cèphe du poirier

On observe actuellement des dégâts de cèphe sur jeunes pousses de poirier.

Les jeunes pousses fanent, se recourbent en crosse et se dessèchent. A la base de la pousse attaquée, on observe la présence de piqûres déposées en hélice. Ce critère est caractéristique des attaques de cèphe et permet de ne pas confondre ces dégâts avec ceux dus au feu bactérien.

Le cèphe a peu d'incidence en verger adulte et ne nécessite pas de protection spécifique. Les pousses attaquées peuvent cependant être coupées et brûlées afin de diminuer les populations pour l'année suivante.



*Dégât de cèphe  
(E. Marchesan – FDGDON 47)*

## Fruits à noyau

### Pêcher

**Stades phénologiques :** en Lot-et-Garonne, stade I « jeune fruit ».

#### • Oïdium

La période de plus grande réceptivité des fruits s'étend de la chute des pétales au durcissement du noyau.

La gestion des parcelles doit être réalisée en fonction de la sensibilité variétale. **La période de sensibilité est en cours.**

#### • Puceron vert

Un contrôle visuel réalisé sur un minimum de 100 pousses par parcelle permet de déceler au plus vite les premiers foyers.

#### • Tordeuse orientale

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont régulières.

Selon les données du modèle de simulation, à ce jour, 50 à 60% du potentiel de pontes et 4 à 10% potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 20-23 mai et les éclosions pourraient s'intensifier à partir des 17-19 mai.

#### • Cochenille blanche du mûrier

La migration des jeunes larves est terminée.

La période privilégiée pour la gestion des parcelles vis-à-vis de cette cochenille est maintenant dépassée.

### Prunier

**Stades phénologiques du prunier d'Ente:** en Lot-et-Garonne, stade J « jeune fruit ».

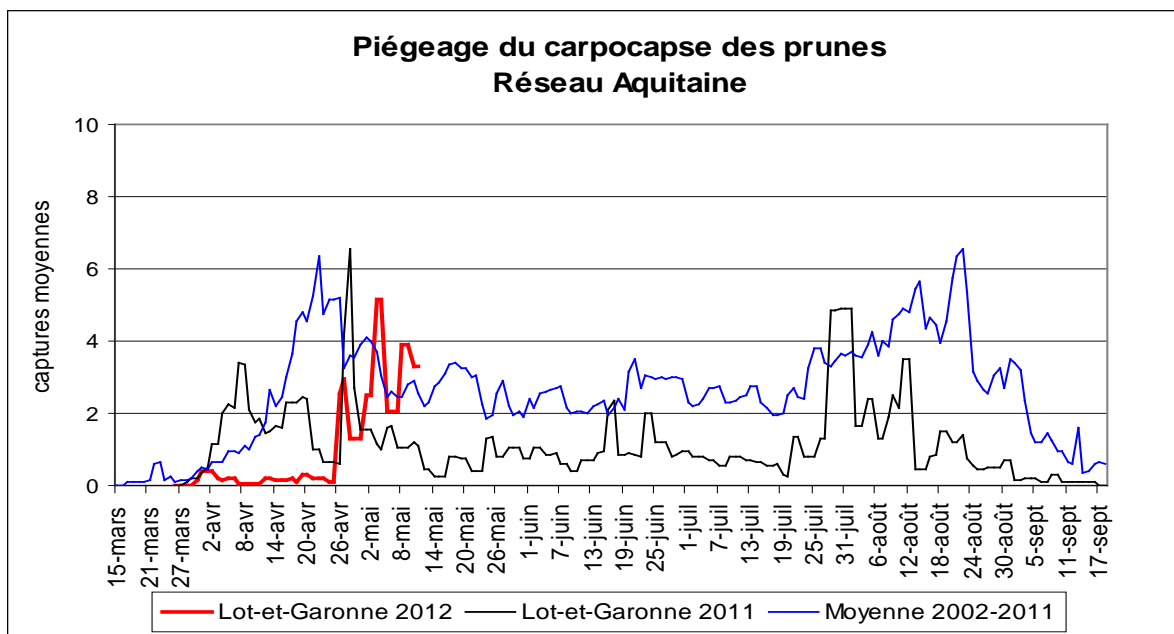




# Arboriculture fruitière

- **Carpocapse des prunes**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont régulières.



En parcelle de référence, les premières pontes ont été observées en début de semaine dernière (7 mai). Les observations réalisées en ce début de semaine (14 mai) montrent une légère progression des dépôts d'œufs et les premières éclosions.



**Ponte de carpocapse des prunes**  
(E. Marchesan – FDGDON 47)

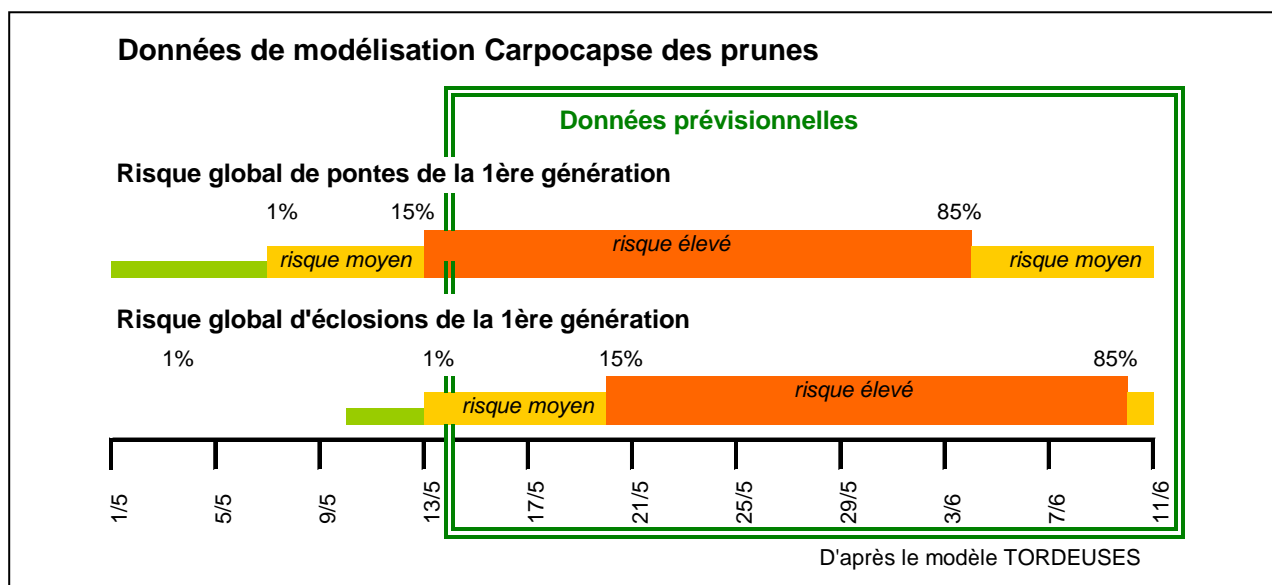


**Trace de l'œuf et perforation**  
(E. Marchesan – FDGDON 47)

Selon les données du modèle de simulation, à ce jour, 13 à 22% du potentiel de pontes et 0.5 à 3% du potentiel d'éclosions auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (15 à 16°C de température moyenne journalière) les pontes devraient rester à un niveau soutenu jusqu'aux 4-6 juin. Les éclosions pourraient s'intensifier à partir des 19-21 mai et rester à un niveau soutenu jusqu'aux 9-11 juin.



## Arboriculture fruitière



- **Puceron vert**

Peu de foyers sont actuellement observés. En parcelle de référence, le nombre de rameaux colonisés reste stable, certaines pousses étant totalement « nettoyées » par des auxiliaires tels que les larves de syrphes.

Un contrôle visuel réalisé sur un minimum de 100 pousses permet de déceler au plus vite les premiers foyers de pucerons.

- **Phytoptes**

La migration des phytoptes à partir des galles s'achève.

- **Rouille**

Si les premières taches de rouille apparaissent généralement fin juin, les contaminations débutent quant à elles relativement tôt, dès la fin du mois d'avril ou début mai. La gestion des parcelles vis-à-vis de la rouille en début de période à risque (fin avril-début mai) permet de limiter les contaminations.

- **Tavelure**

La tavelure se conserve sous forme de mycélium au niveau des chancres de l'année précédente. Dès le stade chute des collerettes et jusqu'à la récolte, les spores produites sont disséminées par la pluie et le vent.

La gestion des parcelles vis à vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques et de la pression de la maladie dans le verger.

## Kiwi

**Stades phénologiques :** Floraison à début formation des fruits pour les variétés à chair jaune et début ouverture des boutons floraux pour Hayward.



## Arboriculture fruitière

**Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

### • ***Pseudomonas syringae* pv. *actinidiae* (PSA)**

En parcelles sensibles, des dessèchements de rameaux et des suintements rouges sur charpentières sont observés.

Les variétés sensibles (kiwis à chair jaune et kiwis à chair verte précoces) ainsi que les vergers environnant les foyers de l'an dernier (pour les vergers de Hayward, une attention particulière doit être portée sur les pieds mâles) sont à surveiller tout particulièrement.

### • **Cochenille blanche du mûrier**

La migration des jeunes larves est terminée.

La période privilégiée pour la gestion des parcelles vis-à-vis de cette cochenille est maintenant dépassée.

## Tous fruitiers

### • **Acariens rouges**

Les éclosions d'œufs d'acariens rouges s'achèvent. Les populations d'acariens rouges observées actuellement en vergers sont relativement faibles. La présence d'acariens prédateurs est également notée sur certaines parcelles. A cette période de l'année, **le seuil de nuisibilité est de 60% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur pommier et prunier, ce seuil est porté à 40% sur poirier.**





### • Cochenilles

**Cochenille du cornouiller** : la présence de pontes est observée sous de nombreuses carapaces.

**Cochenilles rouge du poirier** : la présence de pontes est observée sous les boucliers.

**Pou de San José** : sur notre parcelle de référence, aucune jeune larve n'est encore observée.

**Pseudococcus viburni** : aucun signe de reprise d'activité de cette cochenille n'est encore observé sur nos parcelles de référence.

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces cochenilles s'effectuera au moment de la migration des jeunes larves.



**Carapace de cochenille du  
cornouiller soulevée**  
(E. Marchesan – FDGDON 47)

### • *Drosophila suzukii*

*Drosophila suzukii* est un diptère de la famille des Drosophilidae. C'est un ravageur polyphage qui s'attaque particulièrement aux cerisiers, abricotiers, pêchers, petits fruits rouges et fraisiers. Les larves de cette mouche peuvent se développer aussi bien dans des fruits déjà abîmés que dans des fruits sains en train de mûrir et encore sur l'arbre. Cet insecte, détecté en France en 2010 est de dissémination très rapide, il peut entraîner localement des dégâts importants à la récolte (importants dégâts sur fraises et framboises en 2011).

Le suivi des pièges réalisé en 2011 a été renouvelé cette année. En arboriculture fruitière, 3 pièges sont actuellement suivis sur cerisiers. Après plusieurs semaines relativement calmes (2 individus piégés fin mars-début avril et aucune capture jusqu'à début mai), quelques individus sont de nouveau piégés depuis le début de la semaine dernière.

Une fiche de reconnaissance est disponible à l'adresse suivante :

[http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/FR\\_Drosophila\\_suzukii\\_29-III-2010\\_cle8c47f7.pdf](http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/FR_Drosophila_suzukii_29-III-2010_cle8c47f7.pdf)



***Drosophila suzukii* (mâle)**  
(E. Marchesan – FDGDON 47)

### • Grêle

Les orages de grêle qui sont survenus entre le 4 et le 6 mai ont occasionnés des dégâts (blessures sur jeunes fruits, feuillage et jeunes pousses) sur certaines de nos parcelles de références notamment sur les secteurs de Clairac et Bourran en Lot-et-Garonne.

Les blessures occasionnées par la grêle peuvent constituer des portes d'entrées pour certains champignons et bactéries. Les parcelles concernées sont à surveiller avec une attention particulière.



## Ce qu'il faut retenir

### Fruits à pépins

#### Pommier Poirier

- **Tavelure** : le stock de spores projetables est encore significatif et les prochaines pluies pourraient être favorables aux contaminations.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque de pontes est en cours.
- **Tordeuse de la pelure** : début du vol.
- **Tordeuse orientale** : les éclosions devraient s'intensifier dès ce milieu de semaine.

### Fruits à noyau

#### Pêcher

- **Oïdium** : la période de sensibilité est en cours.
- **Tordeuse orientale** : les éclosions devraient s'intensifier dès ce milieu de semaine.

#### Prunier

- **Carpocapse des prunes** : les pontes s'intensifient et la période à risque d'éclosions débute.

### Kiwi

- **PSA** : les parcelles sensibles sont à surveiller attentivement.

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 ".*

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*